Espèces Végétales Exotiques Envahissantes Alpes-Méditerranée





L'herbe à alligator

Alternanthera philoxeroides (Mart.) Griseb.

Une plante exotique envahissante **Emergente** en région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA)

L'herbe à alligator est une plante amphibie originaire des régions tempérées d'Amérique du sud. En France et dans plusieurs pays du monde, elle est devenue très envahissante et cause des impacts importants sur la biodiversité et l'économie.

Elle est listée dans le Règlement européen n°1143/2014 comme une espèce exotique envahissante préoccupante pour l'Union européenne. A ce titre, son introduction et sa commercialisation sur le territoire européen sont interdits. Des mesures de prévention pour éviter sa dispersion, d'éradication rapide en début d'invasion et de restauration des écosystèmes endommagés doivent être mises en œuvre rapidement après sa découverte.

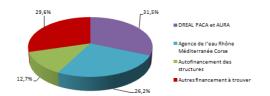
L'espèce était connue uniquement sur **l'Ouvèze à Sorgues** (département du Vaucluse, **station de 1200 m²**) et sur le **Petit Rhône aux Saintes-Maries-de-la-Mer** (département des Bouches-du-Rhône, station de 150 m²). En juillet 2019, elle a été détectée à plusieurs endroits sur l'Ouvèze en aval de la station connue à Sorgues et sur le Grand-Rhône.

Depuis 2014, le Conservatoire botanique méditerranéen de Porquerolles (CBNMed) a alerté, formé les acteurs de ce territoire et mis en œuvre des expérimentations scientifiques pour trouver comment éradiquer l'espèce sur la station située à Sorgues. Un protocole d'éradication a été défini et validé par la DREAL PACA* et les partenaires du projet. Sa mise en œuvre est programmée pour les cinq prochaines années sous réserve de l'obtention de financements.

* Protocole d'éradication de l'herbe à alligator sur l'Ouvèze :

- Fauche des tiges dans et hors de l'eau avec un engin mécanique amphibie
- ✓ Pose et ancrage d'une bâche épaisse (type EPDM)
- Restauration de l'écosystème : plantation de plantes locales à croissance rapide et recouvrantes.
- Surveillance du site, veille post-éradication, communication et valorisation scientifique.





^Ѣ Recherche de subventions : 28 000 €

Contact : Eléonore TERRIN (chargée de mission Flore - CBNMed) e.terrin@cbnmed.fr

* DREAL PACA et AURA: Directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes; SMOP: Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale; CCSC: Communauté de communes Les Sorques du Comtat





